Image not found or type unknown

Mise sous protection judiciaire

Par **ACHOU**, le **11/09/2016** à **20:42**

Nous sommes une fratrie de 7 enfants.
Deux filles ont entamé une procédure de protection judiciaire pour notre papa à notre insu.
nous venons de recevoir un courrier nous en informant sans plus de détail à part le fait que le dossier est parti.
nous ne sommes pas d'accord car nous craignons que l'une d'entre elles soit nommée tutrice et car elle a déjà exprimé par le passé son souhait de le placer en EPAHD.
que devons-nous faire?
nous sommes très inquiets.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés